

CALENDRIER DE COLLECTES 2024

14, place du Marché 70270 MELISEY - 03 84 20 05 53 - ccme.omtri@orange.fr

ORDURES MENAGÈRES

Collectes les semaines IMPAIRES

TRI

Collectes les semaines PAIRES

LUNDI

Belfahy
Fresse
Saint Barthélémy

MARDI

Amont et Effreney
Beulotte Saint Laurent
Corravillers
Esmoulières
Faucogney
La Longine
La Montagne
La Rosière
La Voivre

MERCREDI

Haut du Them
Château Lambert
La Mer
Servance - Miellin
Ternuay Melay Saint Hilaire

JEUDI

Amage
Belmont
Belonchamp
Ecomagny
La Bruyère
La Lanterne et Les Armonts
La Proiselière et Langle

VENDREDI

Melisey
Malbouhans

JANVIER		FÉVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUIN	
1	Lu Pas de collecte	1	Je	1	Ve	1	Lu 14	1	Me Pas de collecte	1	Sa
2	Ma 1	2	Ve	2	Sa	2	Ma	2	Je	2	Di
3	Me	3	Sa	3	Di	3	Me	3	Ve	3	Lu 23
4	Je	4	Di	4	Lu 10	4	Je	4	Sa Rattrapage du 01/05	4	Ma
5	Ve	5	Lu 6	5	Ma	5	Ve	5	Di	5	Me
6	Sa Rattrapage du 01/01	6	Ma	6	Me	6	Sa	6	Lu 19	6	Je
7	Di	7	Me	7	Je	7	Di	7	Ma	7	Ve
8	Lu 2	8	Je	8	Ve	8	Lu 15	8	Me Pas de collecte	8	Sa
9	Ma	9	Ve	9	Sa	9	Ma	9	Je	9	Di
10	Me	10	Sa	10	Di	10	Me	10	Ve	10	Lu 24
11	Je	11	Di	11	Lu 11	11	Je	11	Sa Rattrapage du 08/05	11	Ma
12	Ve	12	Lu 7	12	Ma	12	Ve	12	Di	12	Me
13	Sa	13	Ma	13	Me	13	Sa	13	Lu 20	13	Je
14	Di	14	Me	14	Je	14	Di	14	Ma	14	Ve
15	Lu 3	15	Je	15	Ve	15	Lu 16	15	Me	15	Sa
16	Ma	16	Ve	16	Sa	16	Ma	16	Je	16	Di
17	Me	17	Sa	17	Di	17	Me	17	Ve	17	Lu 25
18	Je	18	Di	18	Lu 12	18	Je	18	Sa	18	Ma
19	Ve	19	Lu 8	19	Ma	19	Ve	19	Di	19	Me
20	Sa	20	Ma	20	Me	20	Sa	20	Lu	20	Je
21	Di	21	Me	21	Je	21	Di	21	Ma 21	21	Ve
22	Lu 4	22	Je	22	Ve	22	Lu 17	22	Me	22	Sa
23	Ma	23	Ve	23	Sa	23	Ma	23	Je	23	Di
24	Me	24	Sa	24	Di	24	Me	24	Ve	24	Lu 26
25	Je	25	Di	25	Lu 13	25	Je	25	Sa	25	Ma
26	Ve	26	Lu 9	26	Ma	26	Ve	26	Di	26	Me
27	Sa	27	Ma	27	Me	27	Sa	27	Lu 22	27	Je
28	Di	28	Me	28	Je	28	Di	28	Ma	28	Ve
29	Lu 5	29	Je	29	Ve	29	Lu 18	29	Me	29	Sa
30	Ma			30	Sa	30	Ma	30	Je	30	Di
31	Me			31	Di			31	Ve		

RAPPEL DES CONSIGNES DE COLLECTE

Toujours sortir son bac la veille du jour de collecte et le ranger après la collecte.
Merci de mettre votre bac bien en évidence, au bord du trottoir, poignée coté route.
Les déchets en dehors des bacs ne seront pas collectés.

COLLECTE : Pour toute réclamation adressez-vous au collecteur C2TDéchets au 07 88 22 49 04 ou à ordures.menageres.ccme@gmail.com

DÉCLAREZ VOTRE CHANGEMENT DE SITUATION

Pour déclarer votre changement de situation à la CCME, aucune démarche n'est réalisée automatiquement, vous devez déclarer votre déménagement ou emménagement, une naissance, un décès par voie postale ou mail. Cela évite les erreurs de facturation.

FACTURATION : Pour toute réclamation adressez-vous à la CCME au 03 84 20 05 53 ou à ccme.omtri@orange.fr

Qu'est ce que la redevance incitative ?
Part fixe + Part variable

La part fixe

Calculée selon la taille du bac
Ordures Ménagères, elle comprend :

-  **14 levées de la poubelle à Ordures ménagères par an**
-  Les levées de la poubelle de tri
-  La collecte et le transport des déchets
-  L'accès aux points d'apport volontaire
-  L'accès aux déchetteries
-  Le traitement et la revalorisation des déchets

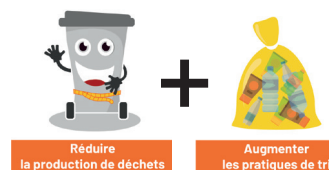
La part variable

Au-delà de 14 levées du bac OM, chaque levée supplémentaire est facturée



Ma poubelle de tri est pucée, elle permet d'identifier les erreurs de tri

Ma poubelle d'ordures ménagères est pucée, elle permet de connaître le nombre de présentation du bac



Maîtriser sa facture

CALENDRIER DE COLLECTES 2024

14, place du Marché 70270 MELISEY - 03 84 20 05 53 - ccme.omtri@orange.fr

ORDURES MENAGÈRES

Collectes les semaines IMPAIRES

TRI

Collectes les semaines PAIRES

LUNDI

Belfahy
Fresse
Saint Barthélémy

MARDI

Amont et Effreney
Beulotte Saint Laurent
Corravillers
Esmoulières
Faucogney
La Longine
La Montagne
La Rosière
La Voivre

MERCREDI

Haut du Them
Château Lambert
La Mer
Servance - Miellin
Ternuay Melay Saint Hilaire

JEUDI

Amage
Belmont
Belonchamp
E Cromagny
La Bruyère
La Lanterne et Les Armons
La Proiselière et Langle
Les Fessey
Montessaux

VENDREDI

Melisey
Malbouhans

JUILLET		AOÛT		SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DÉCEMBRE					
1	Lu	27	1	Je	1	Di	1	Ma	1	Ve	1	Di			
2	Ma		2	Ve	2	Lu	36	2	Me	2	Sa	2	Lu	49	
3	Me		3	Sa	3	Ma		3	Je	3	Di	3	Ma		
4	Je		4	Di	4	Me		4	Ve	4	Lu	45	4	Me	
5	Ve		5	Lu	5	Je	32	5	Sa	5	Ma		5	Je	
6	Sa		6	Ma	6	Ve		6	Di	6	Me		6	Ve	
7	Di		7	Me	7	Sa		7	Lu	7	Je	41	7	Sa	
8	Lu	28	8	Je	8	Di		8	Ma	8	Ve		8	Di	
9	Ma		9	Ve	9	Lu	37	9	Me	9	Sa		9	Sa	
10	Me		10	Sa	10	Ma		10	Je	10	Di		10	Di	
11	Je		11	Di	11	Me		11	Ve	11	Lu	46	11	Me	
12	Ve		12	Lu	12	Je	33	12	Sa	12	Ma		12	Je	
13	Sa		13	Ma	13	Ve		13	Di	13	Me		13	Ve	
14	Di		14	Me	14	Sa		14	Lu	14	Je	42	14	Sa	
15	Lu	29	15	Je	15	Di		15	Ma	15	Ve		15	Di	
16	Ma		16	Ve	16	Lu	38	16	Me	16	Sa		16	Lu	51
17	Me		17	Sa	17	Ma		17	Je	17	Di		17	Ma	
18	Je		18	Di	18	Me		18	Ve	18	Lu	47	18	Me	
19	Ve		19	Lu	19	Je	34	19	Sa	19	Ma		19	Je	
20	Sa		20	Ma	20	Ve		20	Di	20	Me		20	Ve	
21	Di		21	Me	21	Sa		21	Lu	21	Je	43	21	Sa	
22	Lu	30	22	Je	22	Di		22	Ma	22	Ve		22	Di	
23	Ma		23	Ve	23	Lu	39	23	Me	23	Sa		23	Lu	52
24	Me		24	Sa	24	Ma		24	Je	24	Di		24	Ma	
25	Je		25	Di	25	Me		25	Ve	25	Lu	48	25	Me	Pas de collecte
26	Ve		26	Lu	26	Je	35	26	Sa	26	Ma		26	Je	
27	Sa		27	Ma	27	Ve		27	Di	27	Me		27	Ve	
28	Di		28	Me	28	Sa		28	Lu	28	Je	44	28	Sa	Rattrapage du 25/12
29	Lu	31	29	Je	29	Di		29	Ma	29	Ve		29	Di	
30	Ma		30	Ve	30	Lu	40	30	Me	30	Sa		30	Lu	1
31	Me		31	Sa				31	Je				31	Ma	

RAPPEL DES CONSIGNES DE COLLECTE

Toujours sortir son bac la veille du jour de collecte et le ranger après la collecte.
Merci de mettre votre bac bien en évidence, au bord du trottoir, poignée coté route.
Les déchets en dehors des bacs ne seront pas collectés.

COLLECTE : Pour toute réclamation adressez-vous au collecteur C2TDéchets au 07 88 22 49 04 ou à ordures.menageres.ccme@gmail.com

DÉCLAREZ VOTRE CHANGEMENT DE SITUATION

Pour déclarer votre changement de situation à la CCME, aucune démarche n'est réalisée automatiquement, vous devez déclarer votre déménagement ou emménagement, une naissance, un décès par voie postale ou mail. Cela évite les erreurs de facturation.

FACTURATION : Pour toute réclamation adressez-vous à la CCME au 03 84 20 05 53 ou à ccme.omtri@orange.fr

MON BAC DE TRI

Pour tous les
EMBALLAGES en VRAC



Bouteilles, Bidons, Flacons en plastique (avec bouchons)

Briques (avec bouchons) Papiers, Journaux, + revues

Bidons, Aérosols Boîtes de conserves Barquettes alu

Boîtes et Carton, boîte à œufs, cartonnette

Pots de yaourt, Barquettes séparées du film plastique, sacs

Capsules de café, dosettes, tubes, couvercles, opercules feuilles en alu

Triez tous les emballages en vrac Sans les imbriquer!

Le VERRE = dans le conteneur situé dans votre commune!

JE TRIE LES EMBALLAGES EN VERRE



Bouteilles en verre Pots & bocaux en verre

A la maison, dans votre bac d'ordures ménagères

JE JETTE
LE RESTE DES DÉCHETS EN SAC DANS LA POUBELLE D'ORDURES MÉNAGÈRES

2024 : on va trier les biodéchets

A partir du 1er janvier 2024, le tri à la source des biodéchets sera obligatoire pour tous. Cela comprend les déchets alimentaires (restes de cuisine et de repas) et les déchets végétaux (taillies, tontes, feuilles mortes...).

Il existe d'ores et déjà des solutions :

- le Compostage domestique
- le Compostage collectif au pied d'immeuble
- le Broyage ou paillage des déchets verts